

# Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique

Libérer le potentiel commercial  
de l'Afrique : Stimuler les marchés  
régionaux et réduire les risques

Aperçu général



Nations  
Unies

Genève, 2025

© 2025, Nations Unies

La présente publication est disponible en libre accès sous réserve du respect de la licence Creative Commons créée pour les organisations intergouvernementales, dont les conditions sont énoncées à l'adresse suivante : <http://creativecommons.org/licenses/by/3.0/igo/>.

Les appellations employées dans le document et la présentation des données qui figurent sur les cartes n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

La photocopie et la reproduction d'extraits sont autorisées à condition que la source soit indiquée précisément.

Publication des Nations Unies établie par la Conférence  
des Nations Unies sur le commerce et le développement

UNCTAD/ALDC/AFRICA/2024 (Overview)



# Table des matières

Avant-propos Page iv

Introduction Page vii



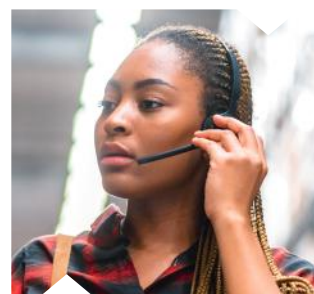
## Page 1

Exposition aux chocs et dynamique de la vulnérabilité dans les pays africains



## Page 7

Les vulnérabilités économiques à prendre en considération pour commercer et investir en Afrique



## Page 13

Maximiser la résilience commerciale et optimiser les avantages des marchés régionaux



## Page 21

Renforcer la résilience des entreprises et du commerce international en Afrique



## Page 27

Recommandations





## Avant-propos

Un même choc peut avoir des effets très différents selon les régions du monde. La résilience est ce qui vient s'interposer entre un choc et ses effets. L'Afrique est en première ligne de la récente polycrise mondiale et en subit les effets de façon disproportionnée. L'objet du présent Rapport est de trouver comment la rendre plus résiliente afin qu'elle puisse profiter des nombreuses possibilités qui s'offriront à elle.

À des degrés divers, les économies africaines restent exposées à différents chocs extérieurs en raison de leur dépendance à l'égard des produits de base, de leur niveau élevé d'endettement, de leur manque d'infrastructure technologique et de leur déficit de connectivité. En 2023, près de la moitié des pays africains dépendaient du pétrole, du gaz ou des minéraux pour plus de 60 % de leurs recettes d'exportation. Ces pays ont subi la flambée des tarifs de fret et des coûts commerciaux qui a résulté des perturbations des liaisons commerciales mondiales. En 2024, les tarifs de fret en Afrique dépassaient de 115 % les tarifs en vigueur avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et étaient deux fois plus élevés que les tarifs moyens observés en 2023. Parallèlement, les entrées d'aide publique au développement ont diminué de 4,1 % en 2022, tandis que le coût moyen des emprunts a atteint 11,6 %, ce qui représentait 8,5 points de pourcentage de plus que le taux sans risque de l'indice de référence des États-Unis.

Le *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique*, intitulé « Libérer le potentiel commercial de l'Afrique : Stimuler les marchés régionaux et réduire les risques », présente quelques éléments d'importance. Il contient notamment un ensemble d'orientations visant à aider les pays africains à définir la nature de leur exposition aux chocs, en particulier dans les domaines du commerce et de l'investissement. Il contient aussi une analyse factuelle qui montre comment le commerce régional peut renforcer la résilience du continent. Cinq enseignements sont à retirer du Rapport.



Premièrement, l'idée selon laquelle la diversification de l'économie est un puissant moyen d'amortir les chocs reste pertinente. Elle doit être gardée à l'esprit lorsqu'il est question des pays africains, qui n'ont qu'un petit nombre de partenaires commerciaux. L'Afrique a cinq grands partenaires commerciaux, qui représentent plus de 50 % de ses importations et de ses exportations.

Deuxièmement, malgré l'accroissement de ses exportations brutes au cours des six dernières décennies, l'Afrique reste peu représentée dans les segments à forte valeur ajoutée des chaînes d'approvisionnement mondiales. Seulement 16 des 54 pays africains se procurent plus de 0,5 % de leurs biens intermédiaires auprès d'autres pays du continent. L'amélioration de l'infrastructure et l'exploitation de la Zone de libre-échange continentale africaine pourraient amener un plus grand nombre de pays à participer au marché régional et avoir des résultats positifs.

Troisièmement, l'amélioration de l'environnement opérationnel est vitale pour les entreprises africaines, en particulier pour les microentreprises et les petites et moyennes entreprises. Moins de 50 % de la population africaine a un accès fiable à l'électricité, ce qui augmente les coûts et limite l'intégration dans les chaînes de valeur. En outre, en pleine transition énergétique mondiale, leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles, qui représentent plus de 50 % de leur approvisionnement énergétique, met les pays africains en péril. S'ils ont augmenté récemment, jusqu'à atteindre 15 milliards de dollars en 2023, les investissements dans le secteur des énergies renouvelables demeurent extrêmement faibles au regard des investissements dans ce secteur à l'échelle mondiale, dont ils ne représentent que 2,3 % environ.

Quatrièmement, la polycrise crée un climat d'incertitude économique et décourage les activités de commerce et d'investissement, ce qui compromet les perspectives de développement à long terme. En 2023, les entrées d'investissements étrangers directs ont diminué de 3 %, à 53 milliards de dollars. Une intégration régionale plus poussée pourrait aider à inverser la tendance. L'année dernière, entre 13 % et 20 % des projets internationaux en Afrique ont été financés par des investisseurs africains.

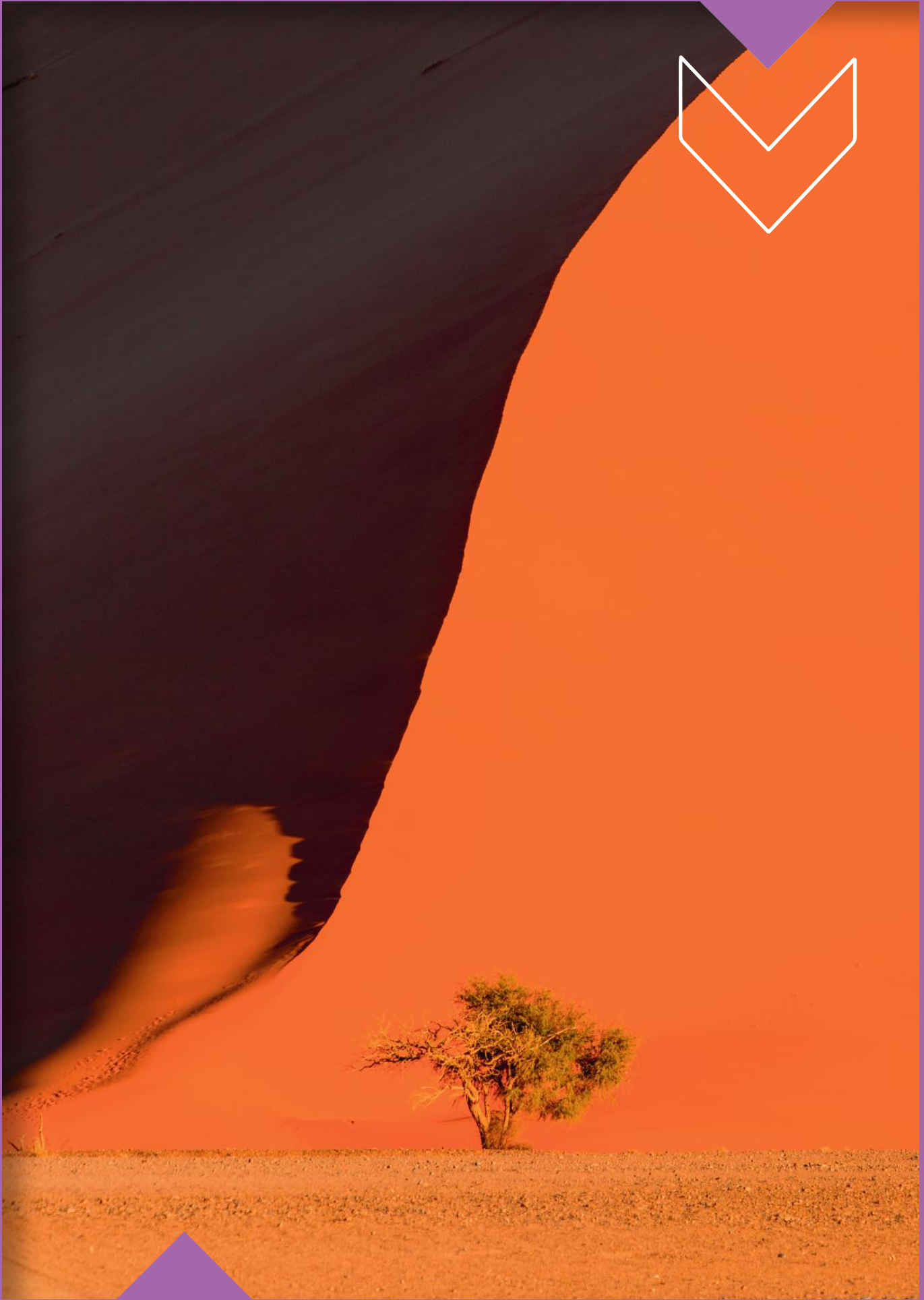
Enfin, le Rapport fournit quelques recommandations aux pays africains et les invite notamment à renforcer le cadre juridique et réglementaire et à recourir à de solides outils de gestion des risques, à la coopération régionale et à des investissements stratégiques dans l'infrastructure et la technologie pour garantir la fluidité des échanges et améliorer la connectivité.

J'espère que la présente édition du *Rapport sur le développement économique en Afrique* sera utile aux décideurs et les incitera à agir sans délai en ces temps difficiles.



Rebeca Grynspar  
Secrétaire générale de la CNUCED







# Introduction

L'Afrique fait face à une polycrise mondiale tout à la fois climatique, économique, politique et technologique. Ses facteurs de vulnérabilité, interconnectés et intensifiés par les tensions géopolitiques et les changements climatiques, placent la région dans une situation très risquée. Cependant, l'Afrique a aussi des atouts : une population jeune, des ressources naturelles abondantes, des marchés en pleine croissance et des débouchés pour les investisseurs.

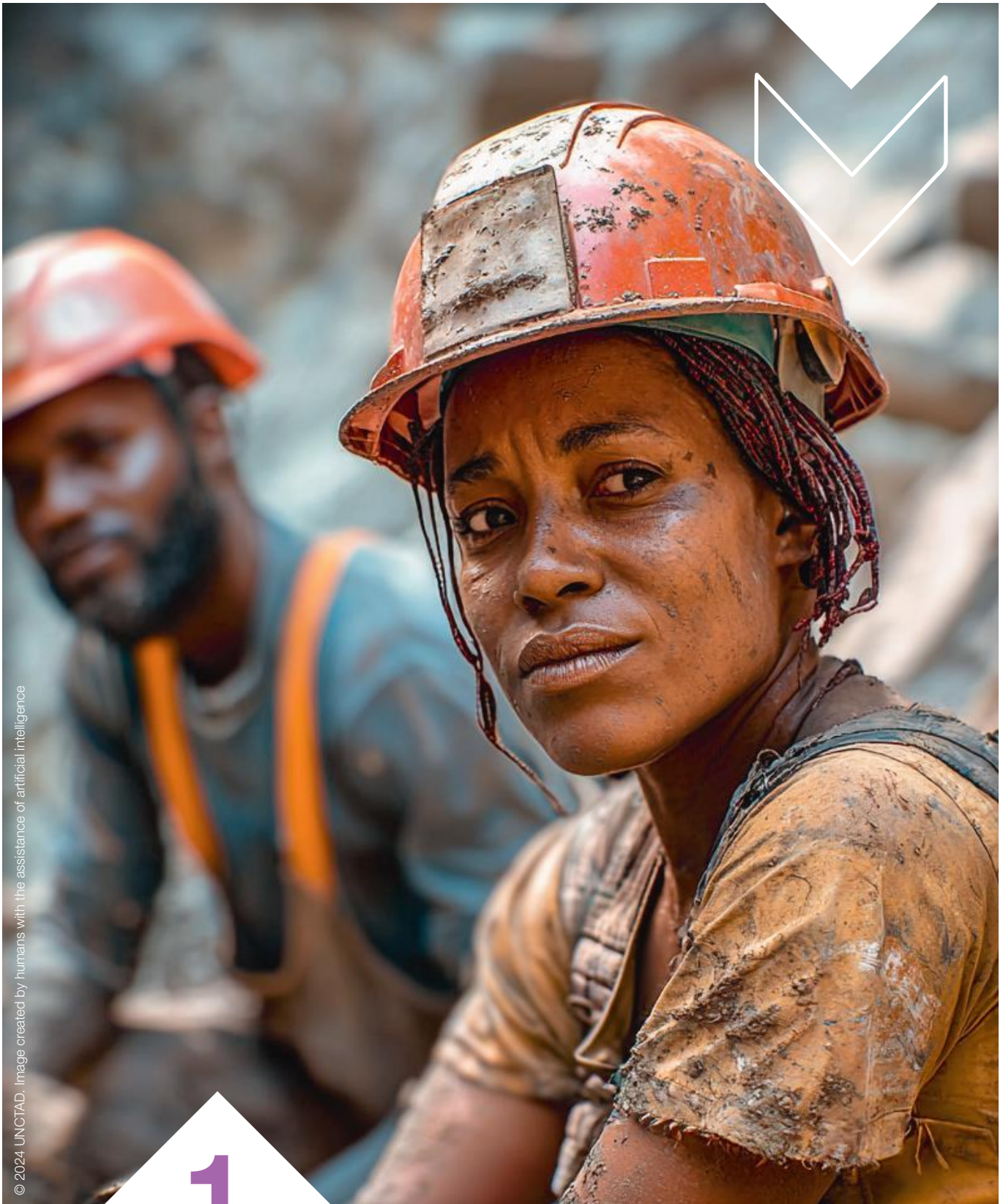
Dans le présent Rapport, la CNUCED montre combien il importe pour l'Afrique de concilier ses atouts et ses vulnérabilités systémiques si elle veut devenir plus résiliente et poursuivre un développement durable. Elle cherche à déterminer comment l'interaction complexe de crises, entre 2000 et 2022, a influé sur le développement économique en Afrique et accentué les risques commerciaux et financiers, en particulier pour les entreprises. Les chocs qui menacent sérieusement le commerce et le développement en Afrique ont été classés en six catégories, selon qu'ils sont politiques, économiques, démographiques, énergétiques, technologiques ou climatiques. La vulnérabilité face à ces chocs est analysée dans six domaines, à savoir les domaines de l'économie, de la gouvernance, de la connectivité, de la société, de l'énergie et du climat.

Pour surmonter la polycrise mondiale, l'Afrique doit pouvoir compter sur la coopération régionale, sur une gestion efficace des risques et sur des investissements stratégiques dans l'infrastructure et la technologie. La Zone de libre-échange continentale africaine a un rôle essentiel à jouer dans la promotion du commerce intra-africain, la réduction de la dépendance à l'égard des marchés extérieurs et l'établissement de réseaux commerciaux plus résilients. Par l'intégration régionale et des mesures concertées, les pays africains pourront devenir moins vulnérables et libérer leur potentiel de croissance.









© 2024 UNCTAD. Image created by humans with the assistance of artificial intelligence

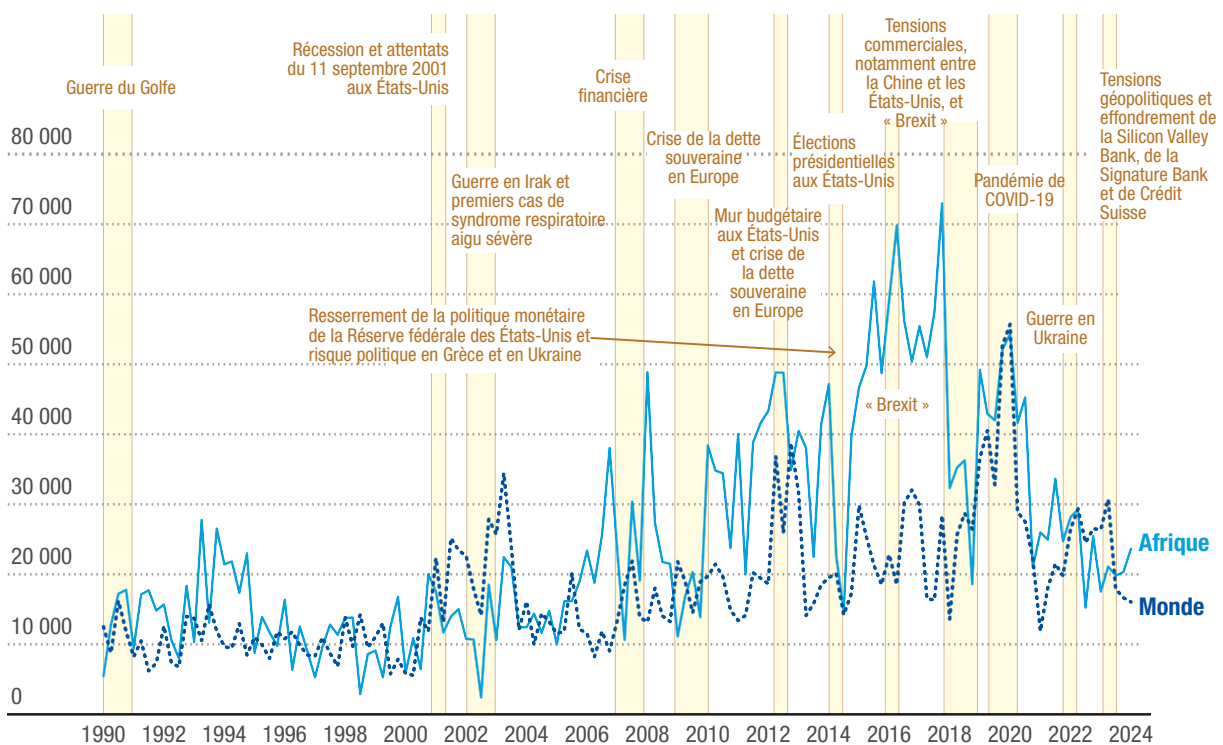
1

## Exposition aux chocs et dynamique de la vulnérabilité dans les pays africains



Divers chocs extérieurs interconnectés, tels que des conflits géopolitiques, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) et des tensions inflationnistes, ont désorganisé les chaînes d'approvisionnement, fait augmenter les coûts et amplifié les vulnérabilités socioéconomiques dans le monde entier. La conjonction de ces chocs extérieurs et de ses propres vulnérabilités structurelles, politiques et socioéconomiques, a placé l'Afrique devant des difficultés sans précédent pour son développement durable. Au cours des crises mondiales récentes, telles que le choc pétrolier de 2014-2016 et la pandémie de 2019-2020, les pays africains, comme beaucoup d'autres pays dans le monde, ont fait face à une plus grande incertitude économique et politique (fig. 1).

**Figure 1**  
**Indice mondial d'incertitude : moyenne africaine et moyenne mondiale**  
 (Valeur de l'indice)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après les valeurs de l'Indice mondial d'incertitude pour 2024.  
 Abréviations : PIB : produit intérieur brut.

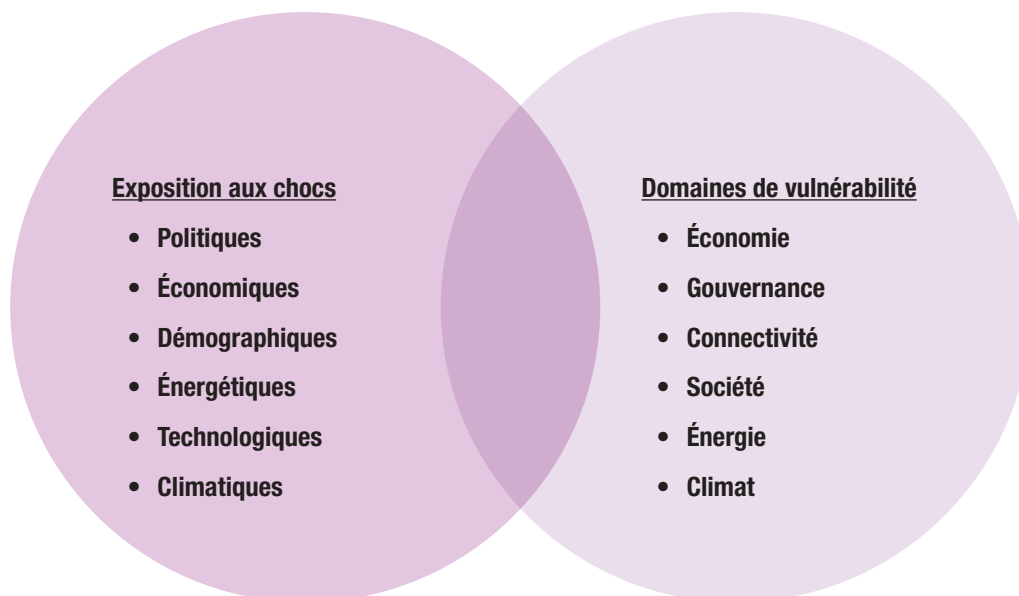
L'Afrique est en proie à des conflits, à de fréquents problèmes de gouvernance et à l'instabilité. Sur les 492 coups d'État ou tentatives de coups d'État recensés dans le monde depuis 1950, 220 ont été commis sur le continent. Les risques politiques sont donc accrus, ce qui entrave les efforts de redressement de la région et pèse sur la résilience économique. Il en résulte notamment une faiblesse des investissements et des conditions peu propices au développement des entreprises dans un grand nombre de pays africains. Le ratio dette/PIB étant supérieur au taux soutenable de 60 % dans 46 % des pays africains, l'Afrique est particulièrement sensible à la hausse des coûts d'emprunt et des taux d'inflation due aux crises économiques et à la désorganisation des chaînes d'approvisionnement.

La vulnérabilité de l'Afrique découle de son exposition à six catégories de chocs :

- a) Les chocs politiques : les coups d'État, les problèmes de gouvernance et l'érosion des institutions démocratiques ;
- b) Les chocs économiques : la charge de la dette, les déséquilibres commerciaux et l'inflation ;
- c) Les chocs démographiques : l'accroissement rapide de la population et les tensions migratoires ;
- d) Les chocs énergétiques : la dépendance à l'égard des combustibles fossiles et le manque d'infrastructures d'énergie renouvelable ;
- e) Les chocs technologiques : les fractures numériques et l'influence d'innovations de rupture ;
- f) Les chocs climatiques : les phénomènes météorologiques extrêmes et la dépendance à l'égard du secteur agricole.

Ces chocs mettent plus ou moins en péril le commerce et l'investissement selon que les pays risquent plus ou moins de subir leurs effets. Moins les pays seront vulnérables et, donc, plus ils seront résilients, moins ils seront sensibles aux chocs et moins le commerce et l'investissement seront menacés. Les pays africains sont particulièrement sensibles aux effets de la polycrise dans six domaines : l'économie, la gouvernance, la connectivité, la société, l'énergie et le climat (fig. 2).

**Figure 2**  
**Exposition de l'Afrique aux chocs interconnectés causés par la polycrise et domaines de vulnérabilité qui peuvent influencer sur les courants d'échanges et sur les flux de capitaux**



Source : CNUCED.



Par exemple, en 2022, plus de 110 millions de personnes ont été victimes des aléas climatiques, qui ont causé des dommages dont le montant a été estimé à 8,5 milliards de dollars. Les changements climatiques emportent des risques existentiels, en particulier dans les pays qui dépendent de l'agriculture. Les phénomènes météorologiques extrêmes et la dégradation de l'environnement menacent la sécurité alimentaire, les moyens de subsistance et la stabilité économique. Leurs effets sont ressentis plus durement par les pays africains qui n'ont pas une bonne politique d'adaptation aux changements climatiques, lesquels sont donc moins capables de surmonter des crises.

En outre, étant donné que moins de 50 % de sa population a un accès fiable à l'électricité, qu'il dépend des combustibles fossiles et qu'il rencontre de sérieux obstacles dans sa transition énergétique, le continent africain est encore plus sensible à l'envolée des prix mondiaux de l'énergie. La plupart des pays africains n'ont pas les infrastructures nécessaires à la production d'énergie hydraulique, solaire ou éolienne. Pour transformer son économie et la rendre plus résiliente, l'Afrique doit réduire sa dépendance à l'égard des combustibles fossiles en renforçant ses capacités de production d'énergie renouvelable et en attirant des financements internationaux dans des projets énergétiques durables. Cela suppose que, chaque année, le montant des investissements dans le secteur de l'énergie atteigne 190 milliards de dollars, c'est-à-dire 6,1 % du PIB africain.

Les pays africains qui sont exposés aux chocs causés par la polycrise ne courent pas forcément un risque. Tout dépend de leur degré de sensibilité aux chocs et de leur capacité de faire face à ces chocs. Dans le contexte actuel, les pays africains sont surtout vulnérables dans les domaines de l'économie et de la connectivité (voir tableau).

Pour s'attaquer aux causes de la vulnérabilité du continent africain, il faut :

- a) Encourager la diversification afin que les économies africaines dépendent moins des ressources naturelles et soient moins vulnérables aux évolutions brutales des marchés ;
- b) Accroître le commerce intra-africain, notamment grâce à des mécanismes tels que la Zone de libre-échange continentale africaine, afin que les pays africains soient moins tributaires des marchés mondiaux ;
- c) Réviser les politiques budgétaires, pour réduire la dépendance à l'égard de l'emprunt, et améliorer l'accès au financement, pour contribuer à la résilience de l'économie ;
- d) Renforcer les réseaux de transport et améliorer la desserte numérique afin de réduire les coûts commerciaux et de favoriser l'efficacité logistique ;
- e) Investir dans les énergies renouvelables et construire des infrastructures qui garantissent un accès fiable à l'énergie, afin que les économies africaines soient moins soumises aux variations des prix mondiaux de l'énergie.



 **Principaux domaines de vulnérabilité aux chocs causés par la polycrise, par pays : l'Afrique est surtout vulnérable dans les domaines de la connectivité et de l'économie**

	<b>Deux principaux domaines de vulnérabilité</b>		<b>Deux principaux domaines de vulnérabilité</b>
<b>Afrique du Sud</b>	Gouvernance + Connectivité	<b>Malawi</b>	Énergie + Connectivité
<b>Algérie</b>	Connectivité + Économie	<b>Mali</b>	Économie + Connectivité
<b>Angola</b>	Connectivité + Économie	<b>Maroc</b>	Économie + Connectivité
<b>Bénin</b>	Économie + Connectivité	<b>Maurice</b>	Connectivité + Économie
<b>Burkina Faso</b>	Économie + Énergie	<b>Mauritanie</b>	Connectivité + Économie
<b>Burundi</b>	Énergie + Économie	<b>Mozambique</b>	Connectivité + Énergie
<b>Cabo Verde</b>	Connectivité + Économie	<b>Namibie</b>	Connectivité + Économie
<b>Cameroun</b>	Connectivité + Économie	<b>Niger</b>	Connectivité + Économie
<b>Comores</b>	Connectivité + Économie	<b>Nigéria</b>	Économie + Connectivité
<b>Congo</b>	Connectivité + Société	<b>Ouganda</b>	Économie + Connectivité
<b>Côte d'Ivoire</b>	Économie + Connectivité	<b>République centrafricaine</b>	Société + Économie
<b>Djibouti</b>	Gouvernance + Connectivité	<b>Rép. démocratique du Congo</b>	Connectivité + Énergie
<b>Égypte</b>	Gouvernance + Économie	<b>République-Unie de Tanzanie</b>	Économie + Connectivité
<b>Érythrée</b>	Connectivité + Gouvernance	<b>Rwanda</b>	Économie + Connectivité
<b>Eswatini</b>	Connectivité + Société	<b>Sao Tomé-et-Principe</b>	Connectivité + Économie
<b>Éthiopie</b>	Économie + Connectivité	<b>Sénégal</b>	Connectivité + Économie
<b>Gabon</b>	Connectivité + Gouvernance	<b>Seychelles</b>	Climat + Gouvernance
<b>Gambie</b>	Connectivité + Économie	<b>Sierra Leone</b>	Connectivité + Économie
<b>Ghana</b>	Économie + Connectivité	<b>Somalie</b>	Gouvernance + Connectivité
<b>Guinée</b>	Économie + Connectivité	<b>Soudan</b>	Connectivité + Gouvernance
<b>Guinée-Bissau</b>	Économie + Connectivité	<b>Soudan du Sud</b>	Société + Énergie
<b>Guinée équatoriale</b>	Gouvernance + Connectivité	<b>Tchad</b>	Énergie + Société
<b>Kenya</b>	Économie + Connectivité	<b>Togo</b>	Économie + Connectivité
<b>Lesotho</b>	Connectivité + Économie	<b>Tunisie</b>	Connectivité + Économie
<b>Libéria</b>	Connectivité + Énergie	<b>Zambie</b>	Économie + Connectivité
<b>Libye</b>	Gouvernance + Connectivité	<b>Zimbabwe</b>	Économie + Connectivité
<b>Madagascar</b>	Connectivité + Économie		

Source : CNUCED.

Note : La vulnérabilité sociale des pays africains face aux chocs causés par la polycrise est établie à partir des valeurs de l'Indice du progrès social pour 2023. Les valeurs de cet indice n'étant pas disponibles pour les Seychelles, les deux principaux domaines de vulnérabilité des Seychelles ont été déterminés sans qu'il soit tenu compte du domaine social.







© Adobe Stock

## 2

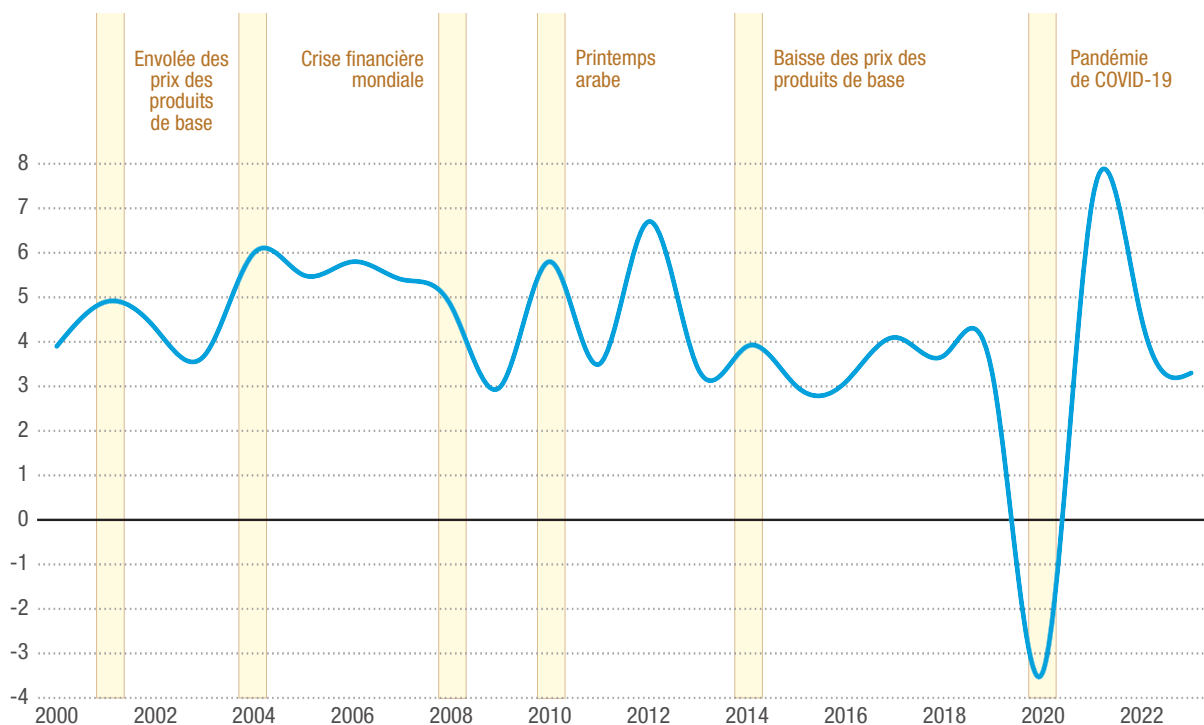
### **Les vulnérabilités économiques à prendre en considération pour commercer et investir en Afrique**



En 2002-2023, forte de résultats économiques supérieures à la moyenne, l'Afrique s'est présentée comme une destination digne d'intérêt et attractive pour les négociants et les investisseurs. Cependant, elle a connu des revers économiques qui ont nui à la croissance et à un développement durable. Le manque de diversification économique constitue un risque majeur pour le commerce en Afrique, car il implique que les pays africains sont mal protégés contre les crises, économiques ou autres, qui ont un impact sur leur production.

Les résultats économiques de l'Afrique pendant les périodes de chocs peuvent être analysés sous deux angles : premièrement, en fonction de l'exposition aux chocs et des effets causés par des vulnérabilités macroéconomiques et structurelles ; deuxièmement, en fonction de l'exposition aux chocs et des effets causés par une crise donnée, les pays étant regroupés selon leur degré de vulnérabilité. Une variable souvent considérée avec intérêt par les négociants et les investisseurs est la croissance du PIB. Pendant la période 2000-2010, la croissance du PIB africain a été de 4,8 % par an en moyenne et a surpassé de 1,7 point de pourcentage la croissance du PIB mondial, établie à 3,1 % par an en moyenne. De même, pendant la période 2011-2020, la croissance moyenne du PIB africain (3,1 %) a été supérieure à celle du PIB mondial (2,4 %). Les taux de croissance ont beaucoup varié, car le continent a été exposé à de nombreux chocs, qui ont affecté la croissance économique de diverses manières (fig. 3).

**Figure 3**  
**Économie africaine : une croissance moyenne de 4,9 % soutenue par les envolées des prix des produits de base**  
(Variation annuelle en pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

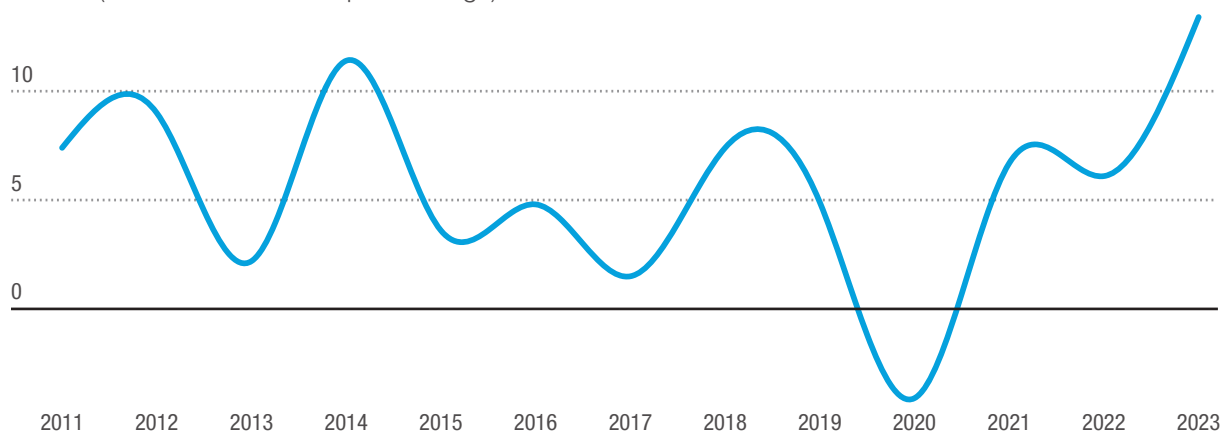


L'Afrique héberge environ 16 % de la population mondiale. Cependant, sa contribution au commerce mondial est bien faible en volume et n'atteint pas 2,9 % en 2022. Cela s'explique par un difficile positionnement dans l'économie mondiale, car l'Afrique est économiquement faible en comparaison avec d'autres régions, dont elle dépend, et est très sensible aux chocs extérieurs. En général, les chocs infléchissent la trajectoire de croissance de l'investissement en Afrique vers le bas (fig. 4). Par exemple, aux envolées des prix des produits de base en 2014 correspond une baisse du taux de croissance de la formation brute de capital fixe, lequel a été ramené de 11,4 % en 2014 à 4,8 % en 2015. De même, en 2020, les effets de la pandémie ont fait reculer le taux de croissance de la formation brute de capital fixe de 4,1 %.



**Figure 4**  
**Croissance moyenne de la formation brute de capital fixe : la trajectoire de croissance de l'investissement est infléchiée par les envolées des prix des produits de base et la pandémie**

(Variation annuelle en pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données Indicateurs du développement dans le monde (Banque mondiale).

Les variables macroéconomiques offrent un moyen non seulement de mesurer les résultats commerciaux à court ou à moyen terme, mais aussi, si elles sont gérées judicieusement, d'améliorer ces résultats. Le risque macroéconomique peut être évalué en fonction de deux grandes variables, à savoir le solde budgétaire et l'inflation. Une bonne politique budgétaire garantit la stabilité macroéconomique, tandis qu'une dépendance excessive à l'égard d'une unique source de revenus, par manque de diversification, menace la durabilité macroéconomique à long terme.

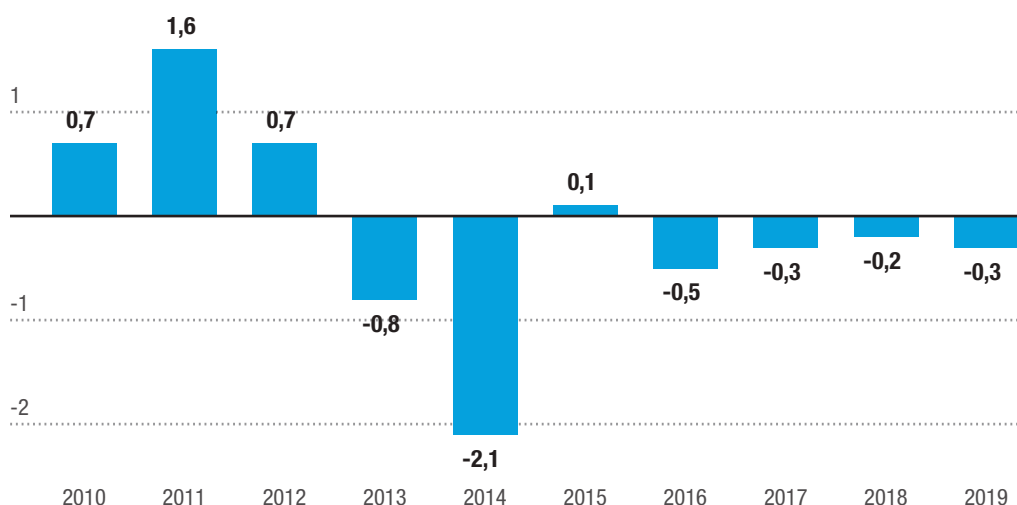
En Afrique, pendant la période 2010-2019, l'écart moyen de solde budgétaire, c'est-à-dire la différence entre le solde budgétaire planifié ou prévu et le solde budgétaire réel, a été négatif, à -0,1 % du PIB. Le déficit le plus élevé (-2 % du PIB) a été enregistré en 2014, après une chute des prix des produits de base (fig. 5). En 2020, l'écart de solde budgétaire a été négatif (-3,4 % du PIB), en raison de l'augmentation des dépenses induite par la pandémie. Ces écarts démontrent que les chocs influent sur la capacité des pays africains de gérer les recettes publiques, de réagir à des situations d'urgence telles qu'une situation de pandémie et d'atténuer les risques.





**Figure 5**  
**Écarts moyens de solde budgétaire : les ajustements effectués en période de croissance laissent souvent peu de latitude pour des ajustements en période de choc, ce qui menace la stabilité macroéconomique**

(En pourcentage du PIB)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données Perspectives de l'économie mondiale (Fonds monétaire international).

La pandémie de COVID-19 est sans doute le plus grand péril auquel les économies africaines ont dû faire face ces deux dernières décennies. Elle a été lourde de conséquences pour tous les pays du monde, et en particulier pour les pays exportateurs de services. En 2019-2021, les cinq principaux exportateurs de services, en valeur absolue moyenne, parmi les pays africains étaient l'Égypte (20,6 milliards de dollars), le Maroc (16,2 milliards de dollars), l'Afrique du Sud (11,2 milliards de dollars), le Ghana (8,9 milliards de dollars) et l'Éthiopie (4,9 milliards de dollars). Les autres pays dont la valeur des exportations de services a dépassé le milliard de dollars étaient le Kenya, le Nigéria, la Tunisie, la République-Unie de Tanzanie et l'Algérie (fig. 6). En 2019-2021, l'Algérie, le Kenya, le Maroc, le Nigéria, l'Afrique du Sud et la Tunisie, qui faisaient partie des 10 principaux pays africains exportateurs de services, ont vu leur PIB évoluer défavorablement pendant la pandémie.

Compte tenu de leur exposition aux chocs extérieurs, de leur endettement et de la faible diversification de leurs exportations, les pays africains ne pourront surmonter leurs vulnérabilités qu'en assurant leur stabilité macroéconomique et en révisant leurs politiques budgétaires. Pour parvenir à la stabilité macroéconomique et établir des politiques budgétaires durables, ils doivent consacrer leurs dépenses à la croissance tout en ayant une gestion disciplinée de leur budget et de leur dette. Ils doivent devenir moins dépendants des emprunts à l'étranger, diversifier leurs sources de revenus et promouvoir la transparence. En se dotant de politiques budgétaires saines et en renforçant leurs capacités institutionnelles, ils seront mieux capables de résister aux chocs économiques, d'attirer des investissements et d'instaurer la stabilité nécessaire à la croissance à long terme et à la résilience de leur économie.

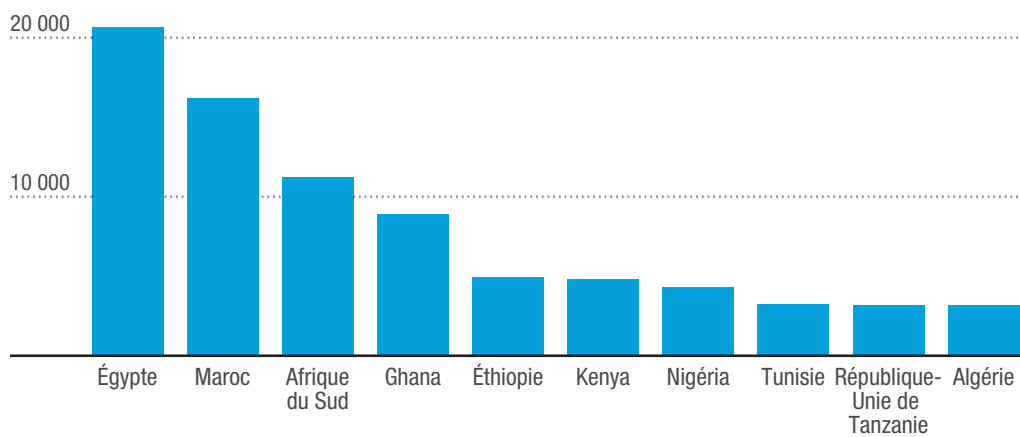




**Figure 6**

**Moyenne des exportations de services, 2019-2021 : six des 10 principaux pays exportateurs de services ont subi les effets de chocs économiques et sociaux mondiaux**

(En millions de dollars)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données UNCTADstat.







# 3

**Maximiser la résilience commerciale et optimiser les avantages des marchés régionaux**



Soumis aux chocs causés par la polycrise, les pays économiquement vulnérables tombent souvent dans le piège de l'instabilité, ce qui vient encore affaiblir leurs capacités productives et commerciales et limiter leurs chances d'un développement équitable et durable. Ces chocs, parmi lesquels figurent les ralentissements de l'économie mondiale, les crises sanitaires – comme la pandémie – et les bouleversements géopolitiques – comme la guerre en Ukraine – révèlent la fragilité des marchés africains, laquelle s'explique notamment par une dépendance à l'égard des exportations de quelques produits de base et une intégration minimale en amont des chaînes de valeur.

Le commerce intra-africain a peu progressé et l'intégration régionale reste faible. D'une manière générale, les pays africains exportent surtout des produits non transformés ou semi-transformés à l'extérieur du continent, au détriment de la création de réseaux de production à valeur ajoutée en Afrique. Seulement 16 pays africains se procurent des biens intermédiaires, dans une faible proportion, auprès d'autres pays du continent et seulement quelques pays africains jouent un rôle essentiel dans la fourniture de biens intermédiaires à l'intérieur des réseaux commerciaux régionaux. Autrement dit, les marchés régionaux sont sous-exploités et le commerce intra-africain de biens intermédiaires pourrait être développé. Actuellement, les réseaux commerciaux régionaux sont très concentrés géographiquement et ne comptent qu'un petit nombre de partenaires internationaux, dont la Chine, la France, l'Inde et les États-Unis (fig. 7).

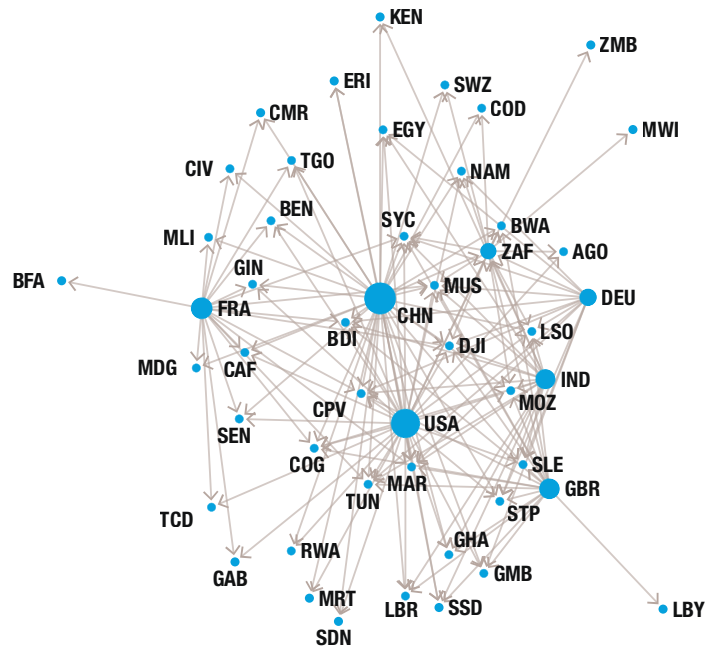
Seulement 16 des 54 pays africains importent des biens intermédiaires en provenance d'autres pays du continent, dans une proportion allant de 0,5 % à 6 % de leurs importations totales. Une analyse des réseaux commerciaux régionaux montre que des biens à valeur ajoutée ne sont fournis et utilisés que par un petit nombre de pays, dont le Kenya, le Nigéria et l'Afrique du Sud. Ces pays jouent donc un rôle central dans les réseaux commerciaux régionaux, au point que tout choc subi par leurs économies peut se répercuter sous une forme amplifiée sur d'autres économies. En d'autres termes, si un choc, économique ou politique, est ressenti dans l'un de ces nœuds de connexion, ses effets peuvent se propager rapidement et contrarier les activités productives et commerciales dans tout le continent. Les pays sur lesquels reposent les réseaux commerciaux régionaux sont des maillons stratégiques des chaînes de valeur et d'approvisionnement en Afrique. C'est par leur intermédiaire que les effets de divers chocs se propagent et s'intensifient, et c'est principalement par leur intermédiaire que la production peut être affectée. Compte tenu de ce qui précède, les pays ont peu d'options pour s'adapter aux chocs et protéger les entreprises des effets de ces chocs, qui se transmettent par la voie des relations commerciales. En diversifiant ses partenariats commerciaux et en réduisant sa dépendance excessive à l'égard de quelques pays qui jouent un rôle économique central, l'Afrique peut renforcer la résilience de ses chaînes de valeur et devenir moins vulnérable aux perturbations localisées.

Les pays africains peuvent grandement valoriser et diversifier leurs exportations ainsi qu'augmenter leurs chances d'être mieux représentés sur les marchés mondiaux grâce à une intégration régionale plus poussée. Les produits bruts ou semi-transformés forment la plus grande partie des exportations extra-africaines, tandis que les produits transformés ou semi-transformés constituent 61 % des exportations intra-africaines et sont plus diversifiés. On espère généralement pousser plus loin l'intégration de l'Afrique en améliorant la viabilité et l'intégration des chaînes d'approvisionnement régionales, car les pays qui composent celles-ci auraient alors plus de chances de participer, et avec plus de profit, aux réseaux



de production et d'approvisionnement mondiaux. La densité des nœuds de connexion à l'intérieur d'un réseau est mesurée par le coefficient de transitivité. Lorsque ce coefficient est élevé, cela signifie que les échanges de valeur ajoutée sont très concentrés dans une communauté économique régionale (fig. 8), par exemple parce que l'amélioration de la logistique commerciale et la facilitation du commerce ont permis de réduire les coûts commerciaux non tarifaires. Une intégration commerciale plus poussée, par exemple grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine, pourrait aider l'Afrique à diversifier et à valoriser ses chaînes d'approvisionnement et à devenir plus résiliente, en permettant aux pays africains de s'approvisionner davantage auprès d'autres pays de la région, en étendant les réseaux de production et en réduisant la dépendance à l'égard des fournisseurs étrangers.

**Figure 7**  
**Principaux partenaires mondiaux des pays d'Afrique au sein des réseaux de commerce en valeur ajoutée (2022) : la concentration des réseaux autour d'un petit nombre de pays accroît les risques de perturbations si des chocs touchent des nœuds centraux**



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données CNUCED-Eora sur les chaînes de valeur mondiales.

Notes : Les flèches périphériques pointent vers les importateurs dont le volume des importations en valeur ajoutée est égal à au moins 0,5 % du volume des exportations en valeur ajoutée. La taille de chaque nœud est proportionnelle au volume total des exportations en valeur ajoutée. Plus un nœud est gros, plus le pays est un exportateur important en valeur ajoutée. Les importateurs sont représentés par un nœud de la taille la plus petite, quel que soit le poids relatif de leurs importations.

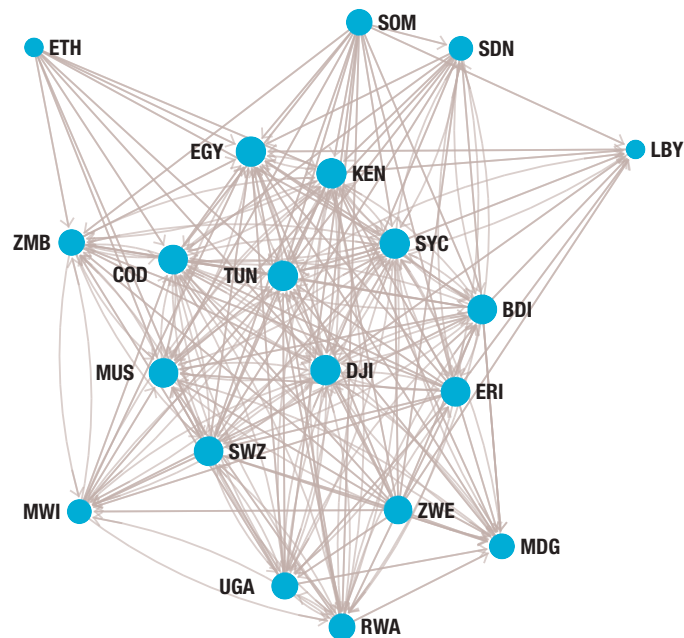
Abréviations : AGO = Angola ; BDI = Burundi ; BEN = Bénin ; BFA = Burkina Faso ; BWA = Botswana ; CAF = République centrafricaine ; CHN = Chine ; CIV = Côte d'Ivoire ; CMR = Cameroun ; COD = République démocratique du Congo ; COG = Congo ; CPV = Cabo Verde ; DEU = Allemagne ; DJI = Djibouti ; EGY = Égypte ; ERI = Érythrée ; FRA = France ; GAB = Gabon ; GBR = Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; GHA = Ghana ; GIN = Guinée ; GMB = Gambie ; IND = Inde ; KEN = Kenya ; LBR = Libéria ; LBY = Libye ; LSO = Lesotho ; MAR = Maroc ; MDG = Madagascar ; MLI = Mali ; MOZ = Mozambique ; MRT = Mauritanie ; MUS = Maurice ; MWI = Malawi ; NAM = Namibie ; RWA = Rwanda ; SDN = Soudan ; SEN = Sénégal ; SLE = Sierra Leone ; SSD = Soudan du Sud ; STP = Sao Tomé-et-Principe ; SWZ = Eswatini ; SYC = Seychelles ; TCD = Tchad ; TGO = Togo ; TUN = Tunisie ; USA = États-Unis ; ZAF = Afrique du Sud ; ZMB = Zambie.





Figure 8

Réseaux de commerce en valeur ajoutée des pays du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (secteur manufacturier uniquement) (2022) : l'approfondissement de l'intégration des pays du Marché commun se traduit par des réseaux de commerce diversifiés et résilients



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données CNUCED-Eora sur les chaînes de valeur mondiales.

Notes : Les flèches périphériques pointent vers les importateurs dont le volume des importations en valeur ajoutée est égal à au moins 0,01 % du volume des exportations en valeur ajoutée (secteur manufacturier uniquement). La taille de chaque nœud est fonction de la centralité de vecteur propre, qui reflète le poids relatif d'un pays en tant qu'exportateur et importateur en valeur ajoutée, compte tenu de l'importance relative de ses principaux partenaires au sein du réseau. Plus un nœud est gros, plus le pays est, à l'échelle de l'Afrique, un importateur et/ou exportateur important en valeur ajoutée. Les flèches périphériques incurvées représentent des liens commerciaux réciproques. La CNUCED ne dispose pas de données pour les Comores.

Abréviations : BDI = Burundi ; COD = République démocratique du Congo ; DJI = Djibouti ; EGY = Égypte ; ERI = Érythrée ; ETH = Éthiopie ; KEN = Kenya ; LBY = Libye ; MDG = Madagascar ; MUS = Maurice ; MWI = Malawi ; RWA = Rwanda ; SDN = Soudan ; SOM = Somalie ; SWZ = Eswatini ; SYC = Seychelles ; TUN = Tunisie ; UGA = Ouganda ; ZMB = Zambie ; ZWE = Zimbabwe.

Le développement de chaînes de valeur et d'approvisionnement régionales plus interconnectées et résilientes en Afrique pourrait toutefois être freiné par un déficit d'infrastructures et par le niveau élevé des coûts commerciaux. L'insuffisance des infrastructures, en particulier dans les secteurs des transports, de l'énergie et des technologies de l'information et des communications, limite considérablement la production industrielle et la croissance industrielle, et demeure l'un des principaux obstacles au développement de chaînes de valeur et d'approvisionnement régionales sur le continent. De solides infrastructures sont indispensables pour garantir l'efficacité de la production, de la distribution et de l'accès aux marchés. Or dans la plupart des pays d'Afrique, les infrastructures sont sous-développées. Ce problème concerne aussi bien le secteur des transports que celui des technologies de l'information et des communications, bien que des progrès notables aient été accomplis depuis 2010 (fig. 9). L'Afrique affiche des coûts

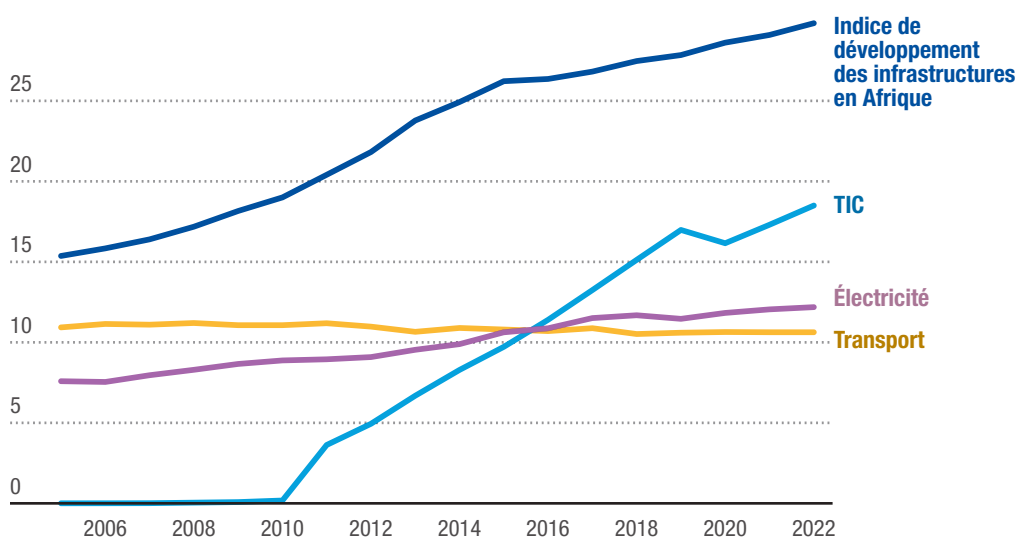




de transport parmi les plus élevés au monde, souvent en raison du sous-développement des réseaux routiers et d'un manque d'efficacité des opérations logistiques. Ces coûts sont particulièrement lourds dans les pays sans littoral, où ils peuvent être jusqu'à 50 % plus importants que dans les pays côtiers. Le développement de chaînes de valeur et d'approvisionnement intracontinentales est entravé par les coûts du transport intra-africain, qui, exprimés en part de la valeur des échanges pour 10 000 km parcourus, sont nettement supérieurs à ceux du transport extra-africain. De manière générale, les efforts de facilitation du commerce vont dans le bon sens, mais davantage doit être fait, dans la plupart des pays, pour rendre plus efficace et moins coûteux le transport des produits intermédiaires, des biens finals et des personnes dans et entre les sous-régions d'Afrique. Partout sur le continent, des obstacles de taille subsistent dans les domaines de la gestion douanière et, surtout, de l'automatisation des procédures, à cause notamment du coût élevé de l'établissement et de la gestion de systèmes automatisés.



**Figure 9**  
**Évolution de la connectivité en Afrique : le développement des infrastructures progresse, mais le fonctionnement des réseaux de transport et d'approvisionnement en électricité reste entravé par des liaisons manquantes**



Source : Calculs de la CNUCED, d'après les valeurs de l'Indice de développement des infrastructures en Afrique.

Abréviation : TIC = technologies de l'information et des communications.

Plusieurs indicateurs de l'efficacité de la logistique commerciale font également apparaître des lacunes. Si l'on considère l'Indice de performance logistique, par exemple, l'Égypte et l'Afrique du Sud sont les seuls pays d'Afrique à afficher un score supérieur à la moyenne mondiale. Le Botswana, la Côte d'Ivoire, le Kenya, le Malawi, le Maroc, la Namibie, l'Ouganda, le Rwanda et la Tunisie obtiennent aussi des scores élevés. À cet égard, les obstacles non tarifaires restent un frein majeur au commerce au sein des communautés économiques régionales d'Afrique et entre ces communautés. Les mesures non tarifaires, comme les mesures sanitaires et phytosanitaires, par exemple, sont des règles et réglementations



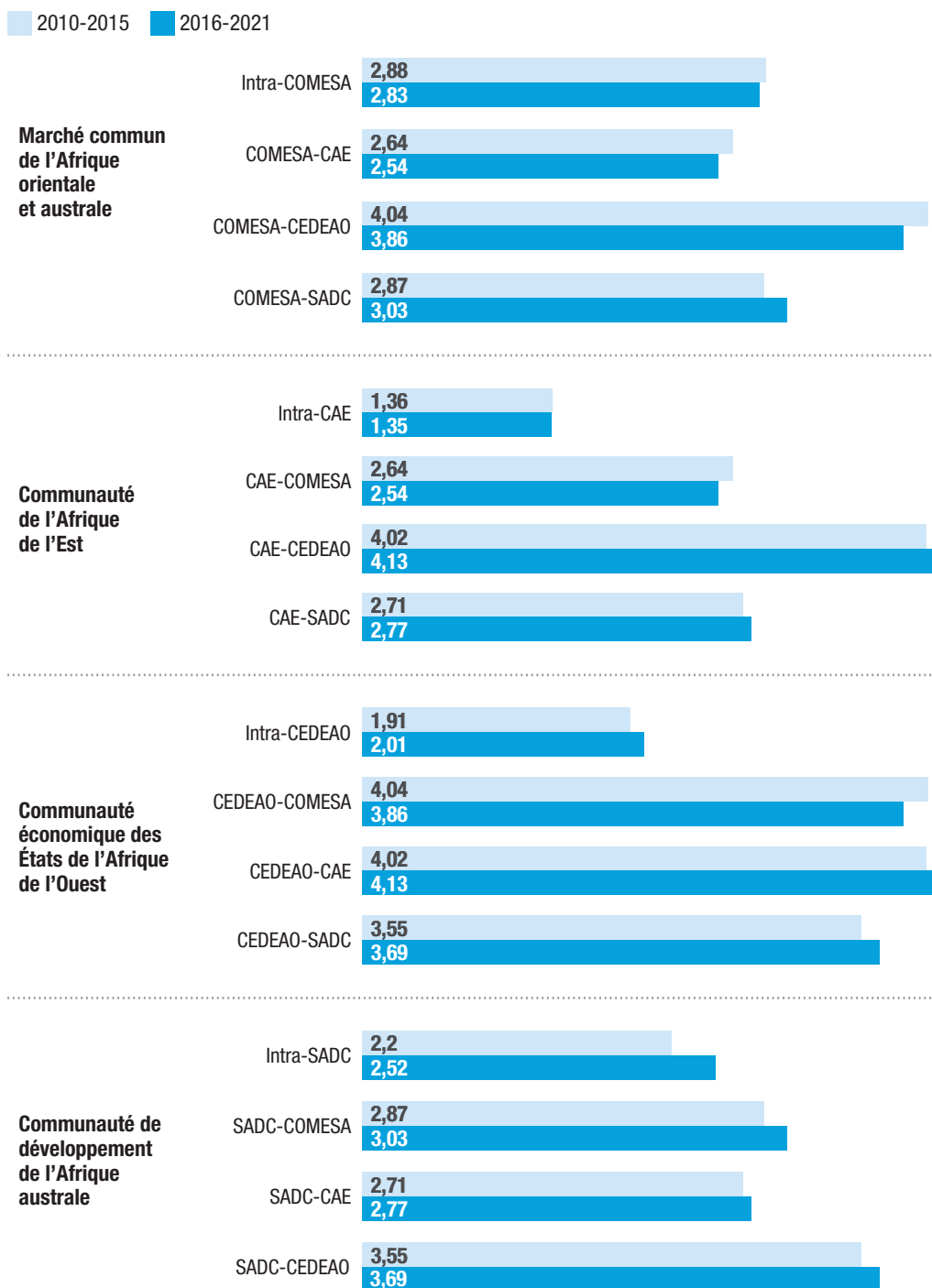
commerciales susceptibles d'influer sur le volume des échanges et sur le prix des produits échangés en imposant diverses prescriptions techniques et non techniques. Selon les estimations, ces mesures ont un effet trois fois plus restrictif sur le commerce intra-africain que les tarifs douaniers traditionnels.

Les coûts commerciaux non tarifaires varient fortement entre les communautés économiques régionales et entre les pays d'une même communauté. À l'échelle intracommunautaire, ils vont de 135 % au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est à 283 % au sein du Marché commun de l'Afrique orientale et australe (fig. 10). À l'échelle intercommunautaire, ils sont plus élevés encore, allant de 254 % pour les échanges entre la Communauté de l'Afrique de l'Est et le Marché commun de l'Afrique orientale et australe à plus de 400 % pour les échanges entre la Communauté de l'Afrique de l'Est et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest. Ces chiffres montrent que les échanges intercommunautaires sont soumis à des coûts commerciaux plus élevés d'au moins 100 % (en équivalent ad valorem), et sont révélateurs d'un coefficient de transitivity élevé, qui suggère une plus forte concentration des échanges en valeur ajoutée à l'intérieur des communautés économiques régionales. En prenant des mesures pour combler les déficits d'infrastructures, abaisser les coûts non tarifaires et remédier à la concentration des réseaux de commerce, les pays d'Afrique seraient plus à même d'exploiter leur considérable potentiel commercial, réduire leur dépendance à l'égard de fournisseurs externes et renforcer la résilience de leur économie en prévision de futurs chocs. Cette approche pourrait favoriser une croissance durable et accroître la compétitivité de l'Afrique sur les marchés mondiaux.





**Figure 10**  
**Coûts commerciaux non tarifaires moyens en Afrique : les coûts intracommunautaires sont moins élevés que les coûts intercommunautaires**  
 (Équivalent *ad valorem*)



Source : Calculs de la CNUCED, d'après la base de données CESAP-Banque mondiale sur les coûts commerciaux.  
 Note : Les coûts commerciaux non tarifaires englobent tous les coûts supplémentaires qu'engendre l'échange de biens entre deux pays plutôt qu'à l'intérieur d'un pays, à l'exception des droits de douane. Ils comprennent notamment, mais pas exclusivement, les coûts de transport ainsi que les coûts directs et indirects liés à l'utilisation de plusieurs devises et de plusieurs langues, et aux procédures d'importation et d'exportation.  
 Abréviations : COMESA = Marché commun de l'Afrique orientale et australe ; CAE = Communauté de l'Afrique de l'Est ; CEDEAO = Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; SADC = Communauté de développement de l'Afrique australe.







© Adobe Stock

4

## Renforcer la résilience des entreprises et du commerce international en Afrique



Dans les domaines de la connectivité et de l'économie, les vulnérabilités aux chocs causés par la polycrise, comme le niveau élevé des coûts commerciaux non tarifaires, la connectivité insuffisante des infrastructures, la faible participation aux réseaux de commerce, la forte concentration des exportations et le manque de complexité de la production économique, peuvent dissuader des investisseurs d'implanter des activités commerciales en Afrique, conduire à une diminution des flux de capitaux à destination du continent et détériorer encore un climat des affaires et de l'investissement déjà peu favorable. Les possibilités offertes au secteur privé de tirer parti des avantages que présente le marché africain, par exemple grâce à la Zone de libre-échange continentale africaine, sont contrecarrées par les lacunes du système financier, la rareté des facteurs de production, comme le capital et l'entrepreneuriat, les difficultés liées à la mise en conformité avec la réglementation, et le manque d'intégration des infrastructures dans la plupart des pays d'Afrique.

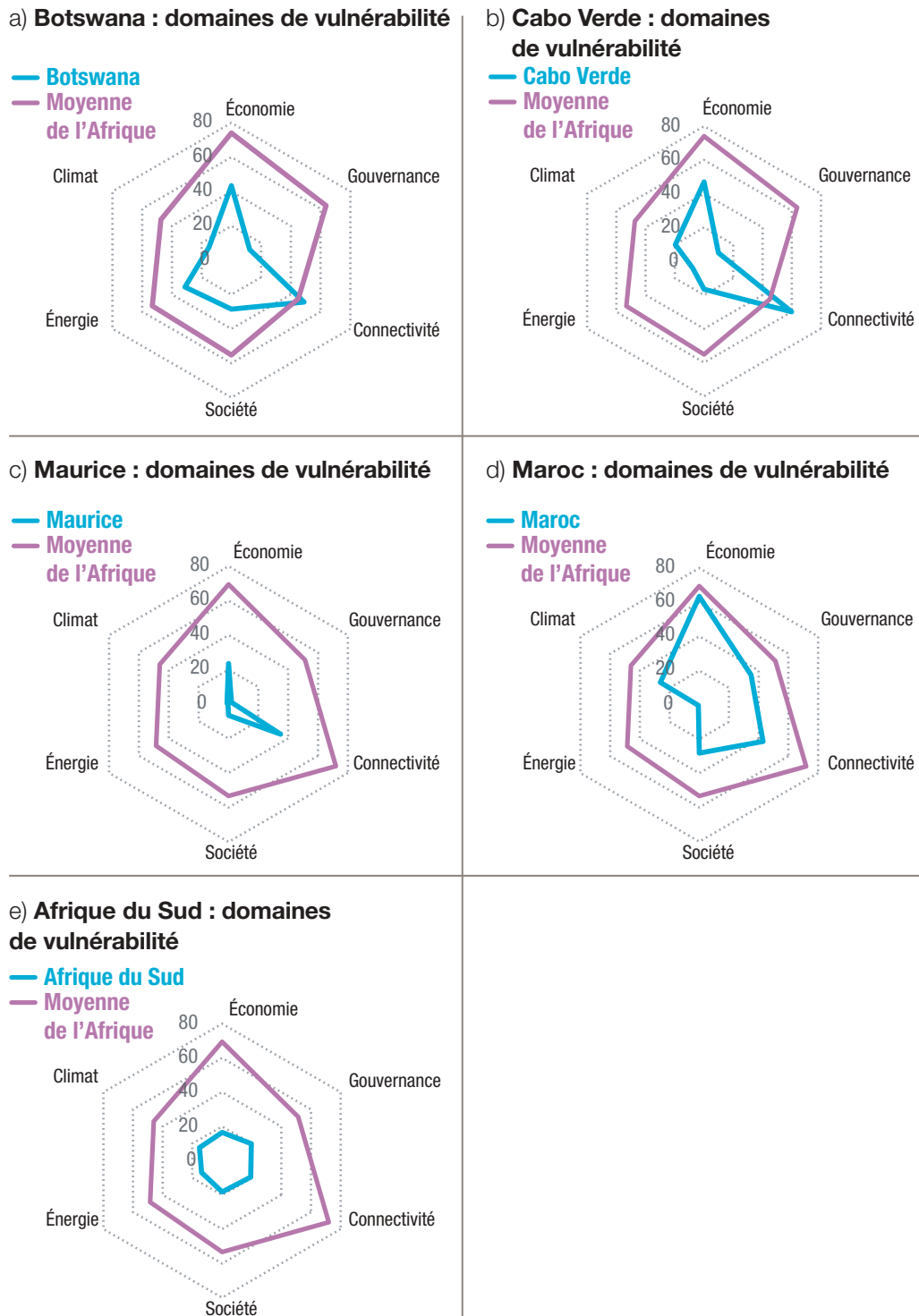
Les entreprises implantées en Afrique sont exposées à de multiples risques : volatilité des taux de change, imprévisibilité de la réglementation, instabilité politique, problèmes logistiques, etc. Ces risques ont des incidences sur les flux commerciaux, les dépenses de fonctionnement et la confiance des investisseurs. Ils n'empêchent cependant pas l'Afrique d'offrir des rendements élevés, des marchés en pleine croissance et des débouchés commerciaux. Les entreprises doivent s'adapter en respectant plus rigoureusement les règles et en apprenant à mieux connaître les marchés locaux. Les pays dotés d'un solide cadre réglementaire, où la connectivité est bonne, des mesures d'adaptation aux changements climatiques ont été prises, l'économie est diversifiée et la situation politique est stable, comme l'Afrique du Sud, le Botswana, Cabo Verde, le Maroc et Maurice, se montrent plus résilients face aux risques (fig. 11).

Toutefois, dans beaucoup d'autres pays d'Afrique, le cadre réglementaire est souvent complexe et imprévisible. Les entreprises, en particulier les petites et moyennes entreprises, se heurtent alors à de multiples obstacles, qu'il s'agisse de la mise en conformité avec la réglementation, du respect des obligations fiscales ou des formalités bureaucratiques, qui alourdissent leurs dépenses de fonctionnement et érodent leur compétitivité. Certaines entreprises ne sont par exemple pas suffisamment informées sur les normes propres à leur secteur d'activité, et ce flou peut compliquer la mise en conformité et avoir un effet dissuasif sur l'investissement étranger direct. Partout dans le monde, les traités d'investissement bilatéraux sont parmi les principaux instruments utilisés pour réduire les risques d'investissement liés à des facteurs tels que les différends en matière de commerce et d'investissement, l'emploi et les salaires, la propriété et le contrôle des entreprises, les expropriations et les transferts. L'Afrique est signataire d'une multitude d'accords commerciaux et accords d'investissement bilatéraux et internationaux, qui contribuent à réduire les risques que courent les acteurs commerciaux et les investisseurs dans la région. L'Égypte est le premier pays du continent en nombre d'accords conclus : le pays a signé 100 traités avec des pays d'Afrique et du reste du monde, dont 72 sont en vigueur (fig. 12). Viennent ensuite le Maroc (76), la Tunisie (55), l'Algérie (45), Maurice (45) et l'Afrique du Sud (38).





**Figure 11**  
**Botswana, Cabo Verde, Maurice, Maroc et Afrique du Sud : résilience face aux chocs causés par la polycrise et faibles niveaux de vulnérabilité, des attributs recherchés par les entreprises et les investisseurs**



Source : CNUCED.

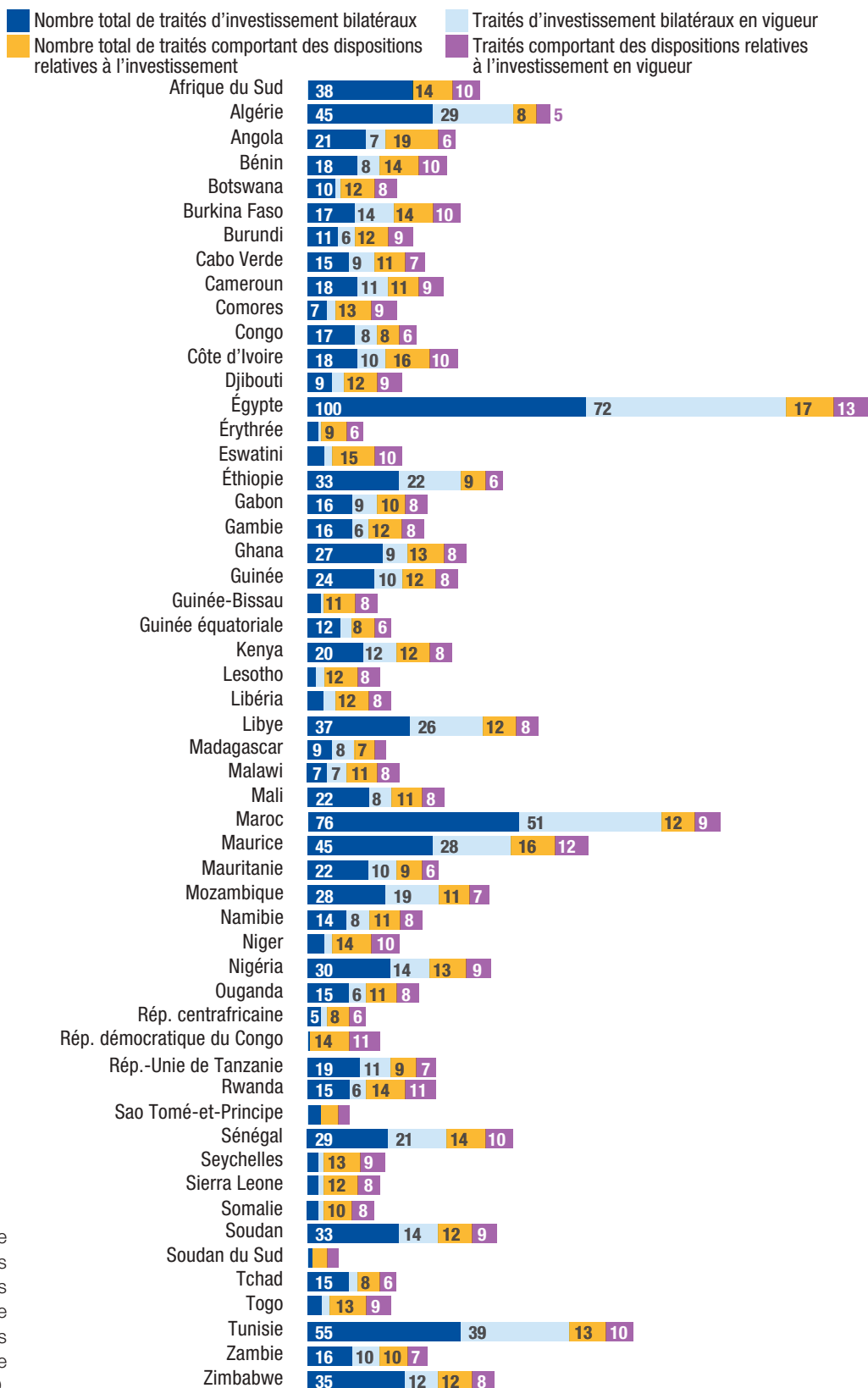
Note : Les valeurs correspondent à un score sur 100 en 2022 ou 2023 selon le domaine.





Figure 12

Traités comportant des dispositions relatives à l'investissement et traités d'investissement bilatéraux signés par les pays d'Afrique : le nombre de traités témoigne des efforts déployés pour protéger les investissements étrangers et africains



Source : Calculs de la CNUCED, d'après des données tirées de la plateforme sur les politiques d'investissement de la CNUCED.



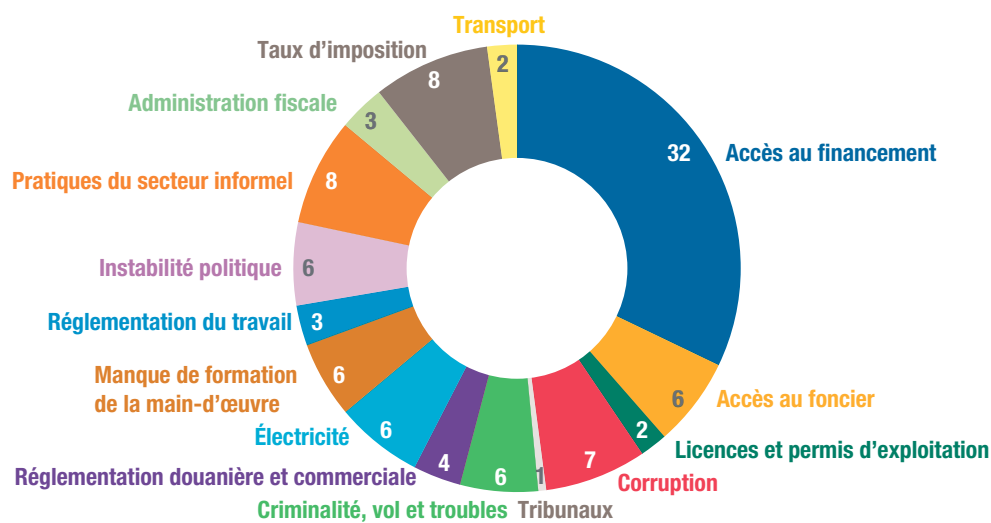


L'adoption du Protocole sur l'investissement de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine en 2023 offre de nouvelles perspectives de promotion et de diversification géographique des investissements intra-africains. En 2023, sur l'ensemble des projets internationaux financés en Afrique, dont le montant total s'élevait à 64 milliards de dollars, 20 % des projets exécutés dans le secteur des services et dans certains secteurs manufacturiers, ainsi que 13 % des projets menés dans les secteurs de transformation de ressources naturelles, ont été financés par des investisseurs africains. Ces chiffres témoignent de l'attractivité des pays d'Afrique et des investissements infra-africains aux yeux des investisseurs du continent.

Malgré la croissance des marchés régionaux et l'élargissement des perspectives d'investissement, beaucoup de petites et moyennes entreprises d'Afrique restent particulièrement vulnérables en raison de leurs difficultés d'accès à des solutions de financement abordables, qui restreignent leur capacité à se développer, à innover et à investir dans des mesures d'atténuation des risques. L'insuffisance des infrastructures financières et les coûts élevés des opérations bancaires et du crédit compliquent l'obtention de prêts ou de capitaux par ces entreprises, les rendant plus vulnérables aux chocs extérieurs. En 2023, 32 % des entreprises africaines sondées ont déclaré que le manque de possibilités de financement et d'investissement était un obstacle majeur à l'amélioration de leurs résultats financiers, opérationnels et commerciaux (fig. 13).



**Figure 13**  
**Obstacles aux affaires rencontrés par les entreprises en Afrique (2023) : des instruments de financement plus accessibles et abordables ont vu le jour, mais l'accès au financement demeure un obstacle majeur**  
 (En pourcentage)



Source : CNUCED, d'après la base de données Enterprise Surveys (Banque mondiale).  
 Note : Les dernières données disponibles pour les 13 pays couverts datent de 2023.



Les entreprises d'Afrique sont fortement exposées aux fluctuations des taux de change, car les transactions, les dettes et les opérations commerciales sont souvent libellées en devises. Une telle volatilité perturbe les flux commerciaux, fait grimper les dépenses de fonctionnement et rend les sociétés africaines moins compétitives au niveau international. Par exemple, les récentes perturbations économiques mondiales ont déstabilisé les monnaies locales, réduisant la marge bénéficiaire des entreprises et alourdissant le coût du service de la dette. Quelque 56 % des commanditaires voient dans le risque de change un obstacle de taille à l'investissement sur le marché africain du capital-investissement et 44 % des commandités considèrent que les risques macroéconomiques, en particulier la volatilité des taux de change et l'instabilité politique, sont l'une des difficultés majeures de la gestion des opérations d'un fonds de capital-investissement sur le continent.

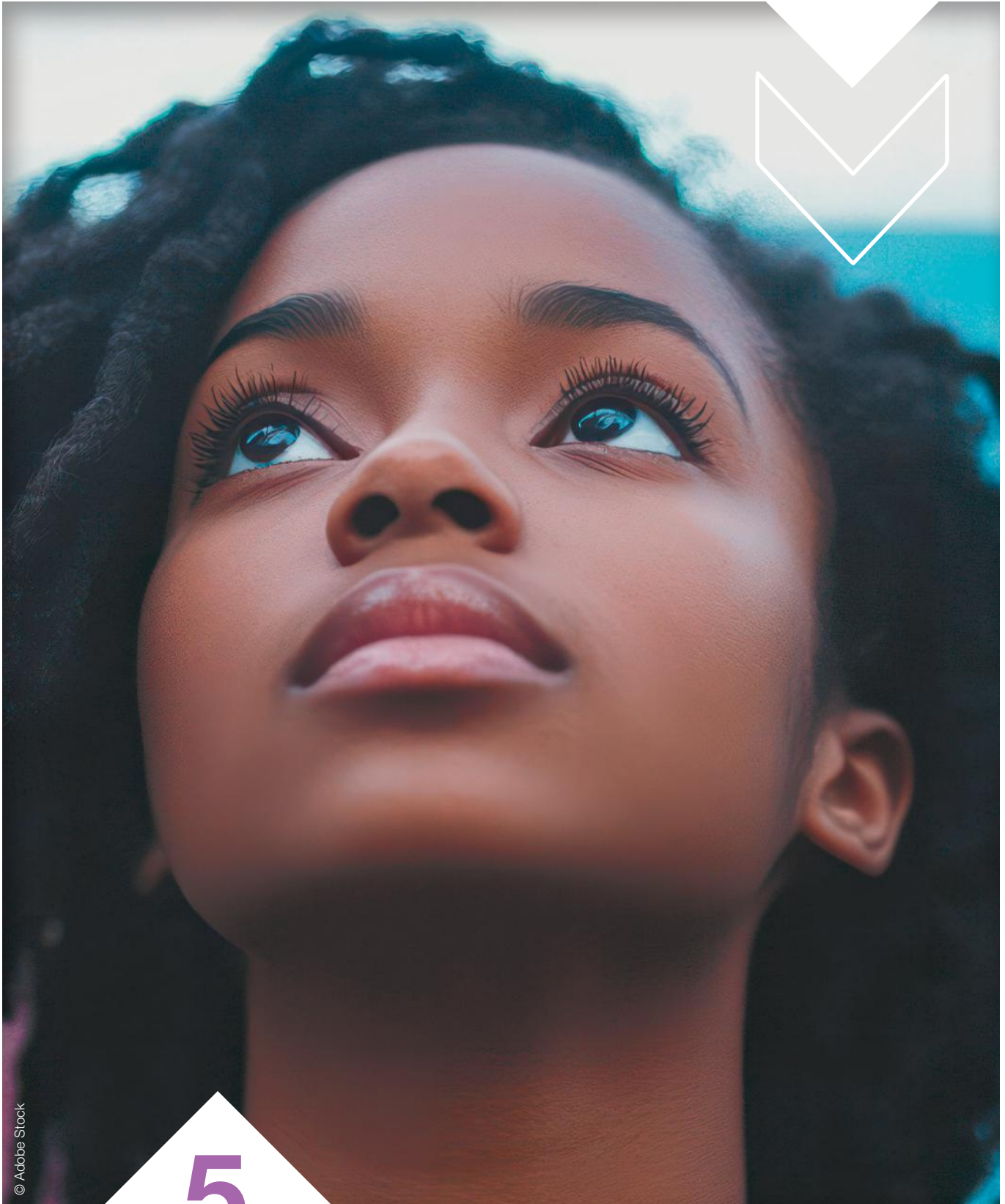
Des instruments de gestion des risques financiers, comme les produits dérivés, peuvent être utilisés par les entreprises d'Afrique, en particulier lorsque celles-ci effectuent des transactions commerciales internationales, pour réduire leur exposition aux fluctuations des taux de change. Les produits dérivés sont des instruments financiers que les banques, les investisseurs et les entreprises utilisent pour s'assurer contre les risques de portefeuille. Les entreprises s'en servent pour se prémunir contre les risques liés à la volatilité des flux de trésorerie en cas d'évolution défavorable des taux d'intérêt, des taux de change ou des prix des matières premières. Un nombre croissant de marchés financiers et d'institutions d'Afrique, comme la Bourse de Nairobi (Kenya), la Banque centrale du Nigéria ou la Bourse de Johannesburg (Afrique du Sud), proposent des services d'acquisition de produits dérivés sur obligations, produits de base, devises, actions et taux d'intérêt.

L'état actuel des infrastructures énergétiques et les difficultés d'accès à une énergie abordable sont un autre facteur susceptible d'exacerber la vulnérabilité des pays et entreprises d'Afrique aux chocs tant nationaux que mondiaux et aux vicissitudes des marchés, fragilisant leurs perspectives de croissance. Les coupures de courant, par exemple, un problème qui persiste depuis des décennies, font subir de lourdes pertes aux entreprises et entravent la croissance de l'emploi dans le secteur privé. La consolidation du triptyque énergie-infrastructure-commerce peut créer un rempart contre les risques que la polycrise fait planer sur les pays et entreprises d'Afrique.

Les petites et moyennes entreprises africaines n'ont souvent pas les ressources financières et les compétences nécessaires pour procéder à des évaluations régulières des risques, établir des plans d'urgence ou souscrire des produits d'assurance et de couverture. Dès lors, elles sont vulnérables aux perturbations inattendues, telles que les fluctuations des taux de change, l'instabilité politique et la désorganisation des chaînes d'approvisionnement. Elles peuvent toutefois accroître leur résilience face aux chocs et renforcer la confiance des investisseurs en adoptant des pratiques efficaces de gestion des risques, notamment de gestion des risques financiers, mais aussi de planification opérationnelle et de préparation aux crises. L'établissement de solides cadres de gestion des risques pourrait donner aux entreprises africaines les moyens d'intégrer la gestion des risques dans leurs opérations et modalités de fonctionnement, et ainsi de gagner en stabilité et de favoriser leur croissance. Le renforcement des capacités de gestion des risques de tous les services ou départements d'une entreprise est essentiel pour informer le personnel, cerner et hiérarchiser les risques, et réduire de manière générale l'exposition aux menaces imminentes ou plus lointaines.

Pour éliminer les obstacles financiers, réglementaires et structurels à l'activité commerciale, et ainsi créer un environnement d'affaires plus résilient en Afrique, il faut promouvoir la collaboration régionale et investir massivement dans les infrastructures, les systèmes financiers et les réformes réglementaires afin d'aider les entreprises du continent à atténuer les risques et à parvenir à une croissance durable.





© Adobe Stock

5

## Recommandations



L'Afrique est exposée à des chocs politiques, économiques, démographiques, énergétiques, technologiques et climatiques. Cette exposition, que la faiblesse des infrastructures et la dépendance à l'égard des produits de base ne font qu'aggraver, la rend plus sensible aux perturbations externes. Dans de nombreux pays du continent, les systèmes économiques et les infrastructures de connectivité sont très vulnérables, accentuant encore l'exposition aux chocs. Pour gagner en résilience dans un contexte caractérisé par des risques complexes et interconnectés, l'Afrique doit adopter une approche multidimensionnelle de la gestion des risques, qui tienne compte des vulnérabilités recensées dans tous les domaines. Des politiques collaboratives, résilientes et souples sont également indispensables pour protéger et promouvoir le développement économique et social de l'Afrique et accroître sa résilience face à la polycrise.

Le potentiel de l'intégration économique régionale, qui peut être un moteur de la croissance industrielle et du développement du continent, doit être pris en considération. Il importe de renforcer la capacité des pays africains à tirer efficacement parti des possibilités offertes par les accords commerciaux régionaux, comme l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine. Les dynamiques actuelles des marchés du continent laissent entrevoir des perspectives de création de réseaux de commerce plus solides, axés sur la production de biens à valeur ajoutée et la fourniture de biens et services, et de renforcement des capacités d'atténuation des risques commerciaux. Face aux problèmes complexes que soulèvent les vulnérabilités structurelles, les chocs causés par la polycrise et les fluctuations des marchés mondiaux, il faut d'urgence donner aux petites et moyennes entreprises africaines les moyens d'atténuer les risques financiers, opérationnels et réglementaires, d'accroître leur résilience et de tirer parti des possibilités qui s'offrent à elles dans un environnement toujours plus concurrentiel. Par exemple, l'accès des entreprises africaines à des instruments financiers (produits dérivés, outils de gestion de risques, etc.) est essentiel pour leur permettre de gérer efficacement les risques et de gagner en stabilité lorsque les marchés sont volatils. La gestion des risques à l'échelle des entreprises peut contribuer à garantir aux petites et moyennes entreprises d'Afrique un avenir plus sûr et plus prévisible.

La CNUCED conclut le *Rapport 2024 sur le développement économique en Afrique* en recommandant des mesures concrètes à court, à moyen et à long terme aux parties prenantes clés, à savoir les États, le secteur privé et les partenaires commerciaux et les organisations internationales :

- a) Les États sont encouragés à adopter des mesures propres à améliorer la préparation aux crises et la résilience face aux chocs causés par la polycrise ;
- b) Les entreprises privées d'Afrique sont invitées à renforcer leurs capacités productives et commerciales en adoptant des stratégies et autres mécanismes de gestion des risques d'un bon rapport coût/efficacité, qui réduisent leur vulnérabilité en cas de conjoncture économique incertaine ;
- c) Les partenaires commerciaux de l'Afrique et les organisations internationales sont incités vivement à faciliter l'acquisition et le partage de connaissances sur les pratiques optimales à adopter pour accroître la résilience face aux chocs causés par la polycrise.

Les mesures proposées par la CNUCED dans le rapport pourraient contribuer à améliorer la stabilité macroéconomique dans les pays d'Afrique, à optimiser le potentiel de résilience des marchés régionaux, à renforcer les marchés financiers pour faciliter l'accès aux instruments de couverture et à encourager les petites et moyennes entreprises à agir activement pour améliorer leur gestion des risques et leurs résultats.



## Résumé des mesures proposées

- a) **Tenir compte des vulnérabilités dans la gestion et le suivi des finances publiques, ainsi que dans la publication d'informations y relatives**, en particulier dans la conception des cadres de suivi et d'information utilisés pour comparer les objectifs des plans de développement aux recettes et dépenses réelles, afin d'aider les États africains à mieux comprendre et évaluer les incidences que la vulnérabilité à certains chocs ou à certaines crises peut avoir sur les finances publiques et les procédures de gestion budgétaire ;
- b) **Faciliter l'optimisation de la politique monétaire en adaptant les règles en matière de fonds propres et de liquidités aux risques et à la vulnérabilité aux chocs**. L'adoption d'outils financiers destinés à alléger les pressions qui s'exercent sur le système bancaire tout en assurant la stabilité de la politique monétaire peut contribuer à accroître la résilience du système financier, réduire la probabilité que des risques systémiques se matérialisent et limiter les coûts d'un potentiel choc financier ;
- c) **Mettre en place des mesures d'incitation de nature à promouvoir l'industrialisation et la création d'activités manufacturières au niveau local, ainsi que l'achat et la fourniture de biens et de services destinés aux marchés africains**. Les États africains pourraient offrir une réduction du taux d'imposition des sociétés aux entreprises qui investissent dans des projets manufacturiers ou industriels, tandis que les institutions financières pourraient proposer des prêts à faible taux d'intérêt ou des crédits d'impôt sur le revenu au titre des dépenses d'investissement dans des machines, technologies et installations qui renforcent les capacités de production ;
- d) **Mettre au point des mécanismes régionaux de gestion des risques commerciaux**. Il s'agirait de créer un fonds régional ou de mobiliser des ressources publiques et privées pour établir des systèmes d'alerte rapide, élaborer des plans d'urgence et proposer des dispositifs d'assurance face aux risques et obstacles commerciaux, l'objectif étant d'améliorer l'alignement des stratégies nationales et régionales, et de faciliter la participation active du secteur privé aux chaînes de valeur et d'approvisionnement interconnectées ;
- e) **Créer des mécanismes de financement du commerce et de financement des chaînes d'approvisionnement en cas d'urgence ou de crise**, dont le but serait d'aider les entreprises d'Afrique mises en difficultés par des chocs de la demande sur les marchés mondiaux à se tourner vers les marchés régionaux. De tels mécanismes de financement pourraient contribuer à stabiliser les entreprises dépendantes de leurs exportations et prévenir les pertes d'emplois dans des secteurs clés, mais aussi offrir une couverture face aux risques et obstacles commerciaux auxquels les entreprises seront confrontées dans l'application de stratégies à l'échelle de la Zone de libre-échange continentale africaine ;
- f) **Créer un environnement favorable à l'utilisation d'instruments financiers élaborés et à la stabilité des transactions financières internationales**. Il s'agit notamment de prendre des mesures pour optimiser le déploiement de produits dérivés et autres instruments financiers d'atténuation des risques en Afrique, ainsi que leur utilisation par les opérateurs commerciaux et investisseurs dans le cadre de leurs activités internationales, et de créer au sein des organismes de réglementation, comme les banques centrales, des services chargés de l'innovation et des technologies numériques, qui pourront traiter plus efficacement un volume plus important de données réglementaires et assurer la supervision d'instruments financiers élaborés ;
- g) **Garantir la stabilité des flux internationaux de capitaux** en établissant des plateformes d'assistance public-privé pour faciliter l'accès des entreprises africaines à des outils de gestion des risques et promouvoir le développement, à l'échelle de l'Afrique, d'une infrastructure de marché financier complète, qui comprenne des bourses de produits dérivés, des chambres de compensation et



de solides systèmes de règlement des différends, le but étant de créer les conditions nécessaires pour attirer des investisseurs nationaux et internationaux et d'améliorer l'accès des acteurs du commerce intra-africain au financement ;

- h) **Institutionnaliser les pratiques de gestion des risques des entreprises** en élaborant des politiques et des orientations pratiques à l'intention des petites et moyennes entreprises, y compris des normes de gestion des risques adaptées au contexte africain, notamment aux capacités des petites et moyennes entreprises du continent ;
- i) **Aligner les stratégies de gestion des risques des entreprises et les cadres réglementaires sur les accords commerciaux régionaux**, tels que l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, de sorte que les risques extérieurs soient détectés et gérés efficacement, selon le degré ou le type de vulnérabilité aux chocs.

L'adoption de stratégies et de pratiques de gestion des risques est essentielle pour aider les PME africaines à se protéger contre les incertitudes des marchés